

PROCES - VERBAL

de la Séance du **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
du **30 janvier 2017** N° de la Séance : 4

Objet : N° et Nature de la question traitée	Réservé à M. L'Inspecteur d'Académie
<p style="text-align: center;"><u>INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u></p> <p>Monsieur le Principal accueille les membres du Conseil d'Administration et présente les excuses de :</p> <p>Madame CARTIGNY Catherine, agent comptable Madame GRUSON Nicole, Vice-Présidente du Conseil Départemental Monsieur LEFEBVRE Alain, Conseiller Départemental Madame BEAUCHAMP Claire, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation, suppléée par Monsieur CUIGNET Cédric Madame TRANAIN Vanessa, représentante des parents d'élèves, suppléée par Madame BARNET Marjorie Madame BULOT Isabelle, représentante des parents d'élèves, suppléée par Madame DELCOURT Isabelle</p> <p>Il constate que le quorum est atteint : 20 membres sur 24, l'assemblée peut délibérer valablement. Le secrétariat est assuré par Monsieur ROMARY, Adjoint Gestionnaire.</p> <p style="text-align: center;"><u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Installation du Conseil d'Administration2. Adoption de l'ordre du jour3. Adoption du procès verbal de la séance du 29 novembre 20174. Structure pédagogique pour l'année scolaire 2017-20185. Répartition de la DGH pour l'année scolaire 2017-20186. Proposition de transformation et de ventilation des IMP7. Date épreuve orale DNB8. Organisation de l'épreuve orale du DNB9. Affaires financières10. Sorties et voyages scolaires11. Questions diverses <p>Il est adopté A L'UNANIMITE par : 20 voix Pour – 0 voix Contre- 0 Abstention.</p>	

PREPARATION DE LA RENTREE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Monsieur le Principal commence par donner la structure pédagogique pour la prochaine année scolaire, Il est prévu d'accueillir 263 élèves répartis dans 12 classes : 65 élèves répartis dans 3 classes de 6^e, 70 élèves répartis dans 3 classes de 5^e, 64 élèves répartis dans 3 classes de 4^e, 64 élèves répartis dans 3 classes de 3^e

Monsieur le Principal soumet au vote la structure pédagogique.

Adopté à l'unanimité voix : pour 20 ; contre 0 ; abstention 0

Monsieur le Principal présente ensuite la Dotation Globale Horaire : elle est composée de 362 Heures Postes HP (312 au titre des heures réglementaires, 9 heures au titre de la coordination REP et 61 heures au titre de la dotation complémentaire) et de 20 Heures Supplémentaires Annuelles HSA. Monsieur le Principal précise que l'établissement perd 20 heures mais que le ratio Heures/élèves reste correct pour un établissement classé REP, il est de 1,42. Ce ratio est compris, pour les établissements situés en REP, entre 1,27 et 1,43.

Monsieur Le Principal explique la répartition de la Dotation Globale Horaire par matière. De cette répartition découle la création de 2 compléments de services reçus de 4,6 heures en Sciences et Vie de la Terre et en Sciences Physiques, la création d'un complément de service donné de 6 heures en Arts Plastiques et la transformation d'un poste en Lettres-Allemand en un poste en Lettres Modernes.

Monsieur le Principal soumet au vote la répartition de la Dotation Globale Horaire.

Adopté à l'unanimité voix : pour 20 ; contre 0 ; abstention 0

Monsieur le Principal présente un tableau de ventilation des indemnités pour Missions Particulières IMP. La dotation initiale prévoit 5,75 IMP, Monsieur le Principal propose de transformer 5,5 HSA en IMP qui porterait le montant des IMP à 11,25.

Monsieur le Principal soumet au vote la ventilation des Indemnités pour Missions Particulières.

Adopté à l'unanimité voix : pour 20 ; contre 0 ; abstention 0

EPREUVE ORALE DU DIPLOME NATIONAL DU BREVET DNB

Monsieur le Principal indique que la date retenue pour l'épreuve Orale du DNB est le mardi 30 mai 2017. Il précise comment est organisée l'épreuve en distribuant le document à compléter par la famille pour le choix du sujet, le passage de l'épreuve se fera sous la forme d'un exposé oral. Il distribue aussi une grille d'évaluation du candidat afin de préciser comment le candidat sera évalué durant l'épreuve.

Madame Cousin commente les documents en indiquant que le choix, pour un candidat, de passer l'épreuve en Anglais n'apporte pas de points bonus. Monsieur le Principal précise qu'il répond à une demande institutionnelle et que si l'élève choisit de s'exprimer en anglais, il sera évalué sur la maîtrise de cette langue au même titre que la langue française, mais qu'en tout état de cause ce sera un choix du candidat. Il précise aussi qu'il peut choisir de s'exprimer en Anglais sur une partie plus ou moins grande de l'épreuve.

Monsieur le Principal soumet au vote l'organisation et l'évaluation de l'épreuve orale du DNB.

Adopté à l'unanimité voix : pour 20 ; contre 0 ; abstention 0

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Monsieur le Principal soumet au conseil d'administration une modification de trois points du Règlement Intérieur de l'établissement.

Le premier point prévoit la modification des horaires d'ouverture du collège avec la fin des cours à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour mise en place des dispositifs de 16h30 à 17h30 les lundi, mardi et jeudi) (p3)

Le second point prévoit de revoir la référence à l'ancien socle (p6)

Le troisième point prévoit de retirer les remises de principe (p12)

Monsieur le Principal soumet au vote les modification du règlement Intérieur

Adopté à l'unanimité voix : pour 20 ; contre 0 ; abstention 0

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE POUR VOTE

Monsieur le gestionnaire présente la décision budgétaire modificative N° 3 :

La direction des services départementaux de l'Éducation Nationale du Pas-de-Calais nous a notifié une dotation complémentaire de 890 € de crédits relatifs aux fonds sociaux. La répartition proposée est d'affecter la totalité des crédits au fonds social collégiens

Monsieur le Principal soumet au vote la décision budgétaire modificative N° 3.

Adopté à l'unanimité voix : pour 20 ; contre 0 ; abstention 0

SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

Monsieur le Gestionnaire présente un tableau qui présente le financement d'une sortie pédagogique à La Coupole.

Monsieur le Principal soumet au vote le financement de la sortie pédagogique qui se déroulera le 27/04/2017

Adopté à l'unanimité voix : pour 20 ; contre 0 ; abstention 0

QUESTIONS DIVERSES

aucune

Le Secrétaire de Séance


R. ROMARY

Le Président de Séance


T. THUEUX